

Communiqué de presse
8 janvier 2019

Travaux sur la RN 118 : Valérie Pécresse annonce des premières mesures pour limiter la congestion sur la route et accompagner les Franciliens

Le 20 décembre dernier, une voie de circulation sur la RN118 dans le sens Saclay-Paris au niveau de Sèvres a dû être fermée en urgence par la Direction des routes du Ministère des transports compte-tenu de l'état critique de deux murs de soutènement. Face à cette situation, Île-de-France Mobilités met en place une première série de mesures, comme le renfort des transports en commun ou le financement du covoiturage, visant à limiter la congestion créée sur cet axe structurant emprunté quotidiennement par plus de 100 000 automobilistes.

Après le viaduc de Gennevilliers sur l'A15, la RN118 fait face à une situation de travaux à réaliser dans l'urgence pour renforcer les murs de soutènement au niveau de Sèvres, dont l'état est jugé préoccupant. La fermeture d'une voie a été décidée comme mesure de précaution indispensable pour la sécurité des automobilistes. La répétition de cette situation révèle un réseau routier francilien géré par l'Etat qui souffre d'un manque de maintenance depuis de nombreuses années.

Cette fermeture dont la durée est indéterminée dans l'attente de connaître le calendrier des travaux va provoquer d'importants bouchons sur cet axe et ses abords, surtout en cette période hivernale.

Pour anticiper les difficultés liées à cette fermeture, **Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, **Stéphane Beaudet**, Vice-président de la Région Île-de-France chargé des transports et d'Île-de-France Mobilités, **Grégoire de Lasteyrie**, délégué spécial auprès de Valérie Pécresse chargé des nouvelles mobilités et administrateur d'Île-de-France Mobilités, incitent les automobilistes à utiliser les lignes de transports en commun qui structurent ce territoire, avec 3 lignes de trains, 2 lignes de RER, 1 ligne de tramway et plus de 30 lignes de bus. Pour répondre au besoin de transport en commun supplémentaire lié à ce report de trafic des automobilistes vers les transports en commun, Valérie Pécresse décide de mettre en place trois premières mesures concrètes sur les transports en commun :

- **Renfort du Tram 6** : Île-de-France Mobilités demande à la RATP d'élargir la fréquence de la ligne T6 avec un tram toutes les 4min aux heures de pointe et pour prolonger cette heure de pointe en matinée et en soirée d'au moins 1h30,
- **Renfort du réseau de bus** : une cellule de crise sera mise en place à Île-de-France Mobilités pour assurer un suivi très fin de l'évolution du trafic du réseau de bus du secteur et renforcer au besoin l'offre de rabattement vers les gares des RER B et RER C, des lignes N et U du Transilien, notamment sur le réseau Phébus et sur les lignes de bus de la RATP sur ce secteur,
- **Gratuité du covoiturage** : le covoiturage sera financé par Île-de-France Mobilités qui paiera la part de l'usager pendant toute la période de fermeture dans les départements concernés (Yvelines, Essonne et Hauts-de-Seine) avec les 8 plateformes partenaires (Blablalines, Clem', Covoit'ici, IDVROOM, Karos, Klaxit, Ouihop, Roulez Malin).

- Pour les conducteurs : télécharger et s'inscrire sans attendre sur une des 8 plateformes de covoiturage partenaires du dispositif afin de proposer de partager son véhicule, chaque trajet sera remboursé. C'est un geste de solidarité et un gain de pouvoir d'achat
- Pour les voyageurs : télécharger dès maintenant l'application Vianavigo (App Store – Google Play) ou rendez-vous sur le site internet Vianavigo pour trouver la liste des trajets de covoiturage correspondant au besoin dans la zone concernée. Le résultat précise l'opérateur de covoiturage, le lieu de prise en charge, les horaires de départ et le temps de parcours. Une fois le choix fait, Vianavigo redirige vers le site du partenaire concerné qui finalise la réservation et la mise en relation avec le conducteur. Rien à déboursier !

D'autres mesures sont à l'étude avec les villes concernées comme la mise en place de parking relais.

Valérie Péresse, appelle également les entreprises à encourager le télétravail, le décalage des horaires de pointe, ou l'utilisation d'espaces de coworking, qui participent de l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens et doivent aussi constituer des solutions à l'avenir pour limiter la congestion dans les transports.

Enfin, la Région Île-de-France, comme elle l'avait déjà fait après l'affaissement près du viaduc de Gennevilliers, demande à l'Etat de réaliser dans les plus brefs délais un audit de l'ensemble des principaux ouvrages routiers dont il a la charge en précisant les investissements à réaliser pour éviter que de telles situations ne se reproduisent. Cet audit devra se faire en totale transparence avec les collectivités locales qui doivent être informées et rassurées sur l'état de nos routes.

Elle demande également à l'Etat de communiquer dans les plus brefs délais un calendrier de réouverture de la voie et de réunir sans délai un comité des usagers et des élus pour suivre l'évolution de la situation.

CONTACTS PRESSE :

Île-de-France Mobilités : contactpresse@iledefrance-mobilites.fr / 01 82 53 80 90 - 01 47 53 28 42

Région Île-de-France : servicepresse@iledefrance.fr / 01 53 85 66 45